

Matériaux

Prescrire les bétons de structure selon les nouveaux référentiels (NF EN 206-1, Eurocodes, EN 13670, fascicule 65): mieux viser la durabilité des ouvrages

Les nouveaux textes en vigueur pour la spécification des bétons de structure renforcent les objectifs de durabilité. Les différents acteurs d'un projet de construction (bâtiment ou ouvrage d'art) doivent maîtriser non seulement chacun de ces textes, mais aussi leurs interactions, afin de répondre pleinement à ces objectifs. Ces évolutions récentes présentent des enjeux importants, et la maîtrise des nouveaux référentiels est essentielle pour éviter des prescriptions excessives, lacunaires, voire incohérentes ou inadaptées dans leur objet et leur phasage.

Cette formation permettra aux participants de :

- maîtriser les spécifications et situer les interactions entre les différents textes du référentiel ;
- adopter une démarche permettant d'anticiper la performance de durabilité d'un ouvrage en béton ;
- définir des exigences et établir des prescriptions en adéquation avec les normes et CCTG ;
- prendre les bonnes décisions en terme de performance et les traduire dans les documents contractuels (CCTP) ;
- examiner l'offre technique d'une entreprise par rapport aux exigences définies.

► Cette formation s'appuiera sur des exercices pratiques et des analyses d'exemples concrets.

A noter:

Les participants devront apporter un exemplaire des normes suivantes, auxquelles ils auront à se référer au cours de la formation et en particulier au cours de la séance de travaux dirigés :

- NF EN 206-1 : "Béton - Partie 1 : spécification, performances, production et conformité"
- NF EN 1992 :
 - parties 1.1 Calcul des structures en béton + annexes nationales
 - partie 2 Ponts en béton – Calcul et dispositions constructives + annexe nationale

Public

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre
Concepteurs au sein des sociétés d'ingénierie, des bureaux d'études, des entreprises
Architectes, ingénieurs conseils
Contrôleurs techniques

mercredi 8 juin

9h00 Jean-François COSTE

Introduction : la portée de la formation

Viser la durabilité à travers les différents textes

9h15 Dominique VIÉ, Centre des Hautes Etudes de la Construction

La durabilité en application de la norme NF EN 1990 (Eurocode 0)

10h30 Jean-François COSTE

Le contexte référentiel européen et national
La prescription des bétons

11h30 François TOUTLEMONDE, LCPC

Classe d'exposition, enrobage et durabilité selon l'Eurocode 2
Application en France

Définir les exigences - l'expression de l'objectif de durabilité

14h00 Jean-François COSTE Daniel DEVILLEBICHOT

Exercices d'application :

- la détermination par le maître d'ouvrage des données amont nécessaires (durée d'utilisation du projet, données climatiques, géotechnique...etc.)
- la détermination par le maître d'œuvre des classes d'expositions, des classes structurales et du niveau retenu pour la prévention des désordres dû à l'alcali réaction et à la réaction sulfatique interne
- prescription des bétons et choix des enrobages d'armatures

jeudi 9 juin

9h00 Daniel DEVILLEBICHOT

Synthèse :

- les rôles et responsabilités des différents acteurs
- les choix de classes d'exposition

Rédiger les clauses techniques du marché

10h30 Patrick DANTEC, Consultant

Les clauses d'un CCTP pour la partie béton et l'enrobage des armatures :

- adapter les prescriptions aux spécificités du projet
- définir les objectifs en matière de qualité (spécification du béton, mise en œuvre, contrôles)

14h00 Jean-Yves SABLON, SETEX TPI

Du programme du maître d'ouvrage au CCTP

Choisir une entreprise

15h00 François CUSSIGH, Vinci Construction

La réponse de l'entreprise au CCTP

16h00 Patrick DANTEC

Recommandations pour l'analyse d'une offre

17h00

Synthèse et évaluation

08/06/2011 > 2 jours

Paris

1 275 € HT + TVA

Déjeuners inclus

Code 31188

Coordination

Jean-François COSTE,
Ingénieur général des Ponts
et Chaussées
Daniel DEVILLEBICHOT,
Consultant

Responsables pédagogiques

Hélène SKOUTARIDES
Hervé DURAND
Ponts Formation Edition
Tél : 01 44 58 27 94 / 27 88

Inscriptions

Tél : 01 44 58 27 27

Fax : 01 44 58 28 34

Travaux dirigés :
participation
active du
stagiaire



